

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE N° 81
COPY

ORIGINAL: FRANCAIS
11 février 1958

NATO SANS CLASSIFICATION
DOCUMENT
AC/52-D/275/1

COMITE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS CULTURELLES

LA SITUATION ACTUELLE DES ETUDIANTS HONGROIS REFUGIES EN ITALIE

Note de la Délégation de l'Italie

Les informations suivantes concernant les étudiants hongrois réfugiés en Italie confirment et amplifient les communications précédentes diffusées par le document C-M(57)89.

2. Les étudiants hongrois réfugiés en Italie continuent de toucher une allocation individuelle de 1000 lires par jour, à titre d'aide ordinaire. C'est la Croix Rouge Italienne qui se charge de leur fournir cette aide, s'ils habitent Rome. Pour ceux qui habitent en d'autres villes importantes, comme Milan, Florence, Bologne, Turin etc., la Croix Rouge Italienne leur fournit une aide de 500 lires par jour et par personne. Mais ces derniers jouissent d'autres formes d'assistance. Tout d'abord les différentes administrations universitaires pourvoient à les nourrir et à les loger gratuitement, dans leurs pensionnats. En second lieu, les étudiants hongrois réfugiés sont exemptés du paiement de tous droits de scolarité et de toutes taxes universitaires et ils reçoivent également les livres et les cahiers universitaires dont ils ont besoin pour suivre leurs cours.

3. D'autres aides enfin leur parviennent, par intermittence, sous de différentes formes, de la part du Ministère des Affaires Etrangères, de la Secrétairerie d'Etat de la Cité du Vatican, de l'Ordre Souverain de Malte, d'autres organisations (P.O.A. - F.U.C.I. - U.N.U.R.I.) ainsi que de la "Free Europe". Les gros industriels italiens, tels la Fiat et l'Olivetti, leur ont offert aussi des dons.

4. Tous les étudiants hongrois réfugiés en Italie sont membres de la "Free Hungarian Students Union" de Saint-Gall, qui, sous les auspices du "Pontificium Hungarian Students", a institué à Rome, Via dei Cestari, le seul Collège qui ait été créé après les émeutes sanglantes du 23 octobre 1956. En effet, il existe à Louvain un autre Collège hongrois, qui a été patronné par le cardinal Mindszenti, mais qui date d'avant l'automne 1956.

5. Le Collège de la Via dei Cestari a été fondé grâce à l'aide de la Croix Rouge Italienne ainsi qu'à l'octroi de la somme de 2.400.000 lires de la part du Service des Relations Culturelles du Ministère des Affaires Etrangères.

6. Au Collège en question sont logés et nourris gratuitement 20 étudiants inscrits à l'Université et 12 étudiants inscrits aux Académies des Arts (Sainte-Cécile, Architecture etc.).

Palais de Chaillot,

1 . X . 8.